

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE  
DU 15 MAI 2014**

**Compte rendu**

- 25 actionnaires étaient présents, représentés ou ont voté par correspondance à l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire qui s'est réunie le 15 mai 2014 au Centre de Conférence Capital 8, 32, rue de Monceau, 75008 Paris, détenant 9 223 100 actions (soit 92,51% des actions ayant le droit de vote) et représentant 9 223 100 droits de vote sur les 9 565 200 actions ayant le droit de vote existantes.
- Toutes les résolutions soumises au vote des actionnaires ont été adoptées.

Les comptes individuels et consolidés de l'exercice 2013 ainsi que l'affectation du résultat se traduisant par le versement d'un dividende de 2,15 euros par action ont été approuvés.

L'Assemblée Générale a renouvelé, pour une durée d'un an, d'une part les mandats d'administrateur de Messieurs Jean-Louis BRUNET, Christian PEENE, Michel SAVART, des sociétés Euris et Finatis, d'autre part a reconduit Monsieur Bernard FRAIGNEAU dans ses fonctions de censeur et a nommé Monsieur Pierre FERAUD en qualité de censeur.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale a émis un avis favorable sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2013 à Monsieur Michel SAVART, Président-Directeur Général.

L'Assemblée Générale a renouvelé l'autorisation donnée au conseil d'administration d'acquérir des actions de la société, dans la limite d'un prix maximum d'achat qu'elle a fixé à 125 euros, au lieu de 100 euros.

Puis, l'Assemblée Générale a procédé à la modification de l'article 26 des statuts concernant la limite d'âge statutaire d'exercice des fonctions des administrateurs ainsi qu'à la mise à jour des articles 19 « Droit des actions », 25 « Conseil d'administration » et 27 « Conventions réglementées » des statuts.

**Résultat des votes**

- **Résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire**

*Première résolution : Approbation des comptes annuels de la société*

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

***Deuxième résolution : Approbation des comptes consolidés***

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

***Troisième résolution : Affectation du résultat de la société***

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

***Quatrième résolution : Virement du poste « réserves réglementées, réserves pour actions propres » au poste « autres réserves »***

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

***Cinquième résolution : Renouvellement du mandat d'un administrateur (Michel SAVART)***

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

***Sixième résolution : Renouvellement du mandat d'un administrateur (Jean-Louis BRUNET)***

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

***Septième résolution : Renouvellement du mandat d'un administrateur (Christian PEENE)***

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

***Huitième résolution : Renouvellement du mandat d'un administrateur (Euris)***

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

***Neuvième résolution : Renouvellement du mandat d'un administrateur (Finatis)***

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

***Dixième résolution : Vacance du poste d'administrateur de Monsieur Pierre FERAUD***

Cette résolution a été adoptée à la majorité :

9 222 920 voix pour (99,998%)                      Abstention : 180 voix (0,002%)

***Onzième résolution : Nomination de Monsieur Pierre FERAUD en qualité de censeur***

Cette résolution a été adoptée à la majorité :

9 069 396 voix pour (98,33%)                      153 704 voix contre (1,67%)

***Douzième résolution Renouvellement du mandat d'un censeur (Bernard FRAIGNEAU)***

Cette résolution a été adoptée à la majorité :

9 069 396 voix pour (98,33%)                      153 704 voix contre (1,67%)

**Treizième résolution** : *Avis consultatif sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2013 à Monsieur Michel SAVART, Président-Directeur Général*

Cette résolution a été adoptée à la majorité :

9 222 483 voix pour (99,9933%)                      617 voix contre (0,0067%)

**Quatorzième résolution** : *Autorisation d'achat par la société de ses propres actions*

Cette résolution a été adoptée à la majorité :

9 222 920 voix pour (99,998%)                      Abstention : 180 voix (0,002%)

**Quinzième résolution** : *Pouvoirs pour formalités*

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

• **Résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire**

**Seizième résolution** : *Modification de l'article 26 des statuts concernant la limite d'âge statutaire d'exercice des fonctions des administrateurs*

Cette résolution a été adoptée à la majorité :

9 222 423 voix pour (99,9927%)                      Abstention : 180 voix (0,002%)                      497 voix contre (0,0053%)

**Dix-septième résolution** : *Mise à jour des statuts et correction de rédactions imparfaites*

9 069 396 voix pour (98,33%)                      153 704 voix contre (1,67%)

**Dix-huitième résolution** : *Pouvoirs pour formalités*

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.